

COMMUNE LE BREUIL SUR COUZE

CONSEIL MUNICIPAL du 22 MARS 2019

Excusés : Mr CHABANNES (pouvoir à Mme ESBELIN), Mme MARTIN (pouvoir à Mme BONHOMME), Mme BATISTA (pouvoir à Mme COMPTOUR), Mr BOURSANGE (pouvoir à Mr EMIREN), Mr MAITRE, MM. BATARD, LAPORTE.

Compte de Gestion 2018

Préparé par Monsieur le Percepteur de la Trésorerie d'Issoire

	Résultat de la clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement 2018	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercice 2018
Budget principal				
Investissement	+ 69 434,98	0	- 188 880,65	- 119 445,67
Fonctionnement	+ 301 947,07	- 191 359,02	+ 152 929,05	+ 263 517,10
Total	+ 371 382,05	- 191 359,02	- 35 951,60	+ 144 071,43

Approuvé à l'Unanimité

Compte Administratif 2018

Préparé par Monsieur le Maire et présenté par l'Adjoint aux finances

Résultat budgétaire de l'exercice 2018

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	522 917,04 €	880 538,52 €	1 403 455,56 €
Dépenses	642 362,71 €	617 021,42 €	1 259 384,13 €
Résultat de l'exercice			
Déficit	119 445,67 €	0 €	0 €
Excédent	0 €	263 517,10 €	144 071,43 €

Voté à l'unanimité

Délibération affectation du résultat de fonctionnement 2018

Restes à réaliser pour l'exercice 2018 en section investissement :

Dépenses	- 1 259 384,13 €
Recettes	+ 1 403 455,56 €
Excédent	+ 144 071,43 €
Déficit investissement 2018	- 119 445,67 €
Restes à réaliser 2018	- 15 509,00 €
Affectation à la section investissement	+ 134 954,67 €
Excédent fonctionnement 2018	+ 263 517,10 €
Excédent 2018 à reporter au budget 2019	
Section fonctionnement	+ 128 562,43 €

Adoptée à l'unanimité

Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques

Installation de bornes de recharge normale ou rapide pour véhicules électriques proposées par le SIEG, avec 20 bornes prévues sur le territoire d'API (O au Breuil)

Pour information :

- coût de l'installation : 13 800 €
 - entretien : 1 225 €/an
 - fonctionnement : 230 €/an
 - cotisation fixée à 0 € pour 10 ans pour les communes d'API (pour les autres hors API : 55 € + 0.03 €/hab. /an)
- Le transfert de l'exercice de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création et l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques hybrides rechargeable (IRVE) » au SIEG du Puy de Dôme est approuvé à l'unanimité.

Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

En application du Décret 2002-60 du 14 Janvier 2002, relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires, les heures supplémentaires peuvent donner lieu à un repos compensateur ou indemnisées (dans la limite de 25h) ; cette disposition concerne les catégories B et C des fonctionnaires stagiaires ou titulaires ainsi que les CDD.

A cette fin, le Conseil vote à l'unanimité l'autorisation pour mandater des heures complémentaires au prorata pour les heures jusqu'à 35h et selon le décret, si supérieur à 35h.

Questions diverses

- Règlement général sur la protection des données informatiques
- Face à la nécessité de veiller à son application sous peine de sanctions financières (1200 notifications par la CNIL) pour toutes les données sensibles (listes électorales, fichiers des personnels, aide

sociale, associations...), le principe de la désignation d'un délégué à la protection des données, avec possibilité d'externaliser et de mutualiser via API est approuvé à l'unanimité, avec un appel d'offre groupé (lancement de la consultation en mai).

- Qualité de l'eau (analyse faite le 05/03 aux Graviers)

Analyses chimiques, bactériologiques et organoleptiques : bons résultats

Conductivité brute à 25°C sans incidence sur la qualité de l'eau (75µS/cm au lieu de 200).

- Élections Européennes le 26/05/2019 de 8h00 à 18h00

Mise en place du Registre Electoral Unique (REU)

Inscription sur les listes jusqu'au 31/03 = permanence en mairie le 30/03 (matin)

Réunion de la commission de contrôle le vendredi 3 mai 2019.

- Informations diverses

- Subventions du Conseil Départemental pour la sécurisation du carrefour RD 725D et RD 214 (suppression du passage à niveau proche du Lycée agricole) :
 - deuxième dotation de 250 000 €
 - troisième dotation de 268 600 €
- Travaux SNCF sur réseau (modernisation des voies) du 15 au 19/04 (vacances scolaires)
 - interruption totale de la circulation (passage à niveau de la gare fermé)
 - mise en place d'un plan de transport alternatif (bus)

Prochain conseil : Vendredi 12 Avril 2019 à 20h.